

Procès-verbal du conseil municipal
- JEUDI 02 AVRIL 2026 -



Commune de Montgailhard

* * *

L'an deux mille vingt-six, le deux du mois d'avril à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Montgailhard, dûment convoqué le dix-sept du mois de mars, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances (salle du conseil de la Mairie de Montgailhard), sous la présidence de **Madame Elisa BARBONE**, Maire.

❖ **Présents :**

(Par ordre alphabétique)

- Mesdames ARSEGUEL Nathalie, BARBONE Elisa, CERT Nathalie, DESCLAUX Caroline, GERAUD Charlotte, MARC Aurélie, PONCY Hélène, TRIAY Corinne
- Messieurs AYTER Eric, BEYNEY Thibault, CRUZ Reyes, ICRE Didier, PUNTIL Jean, ROMAGNOLI David, VIDAL Sébastien.

❖ **Absents représentés :**

❖ **Absent (non représenté) :**

↳ Mme Nathalie CERT est nommée secrétaire de séance.

Les délibérations prises lors du conseil municipal du 21 mars 2026 sont présentées par la Maire.

N°07 : PV élections maire et adjoints

Approuvé à l'unanimité

N°08 : Délégation d'attribution du CM au Maire

Approuvé à l'unanimité

* * *

⇒ **Validation du compte-rendu du conseil municipal du 21 mars 2026** : En l'absence de toute remarque ou demande rectificative le compte-rendu du conseil municipal qui s'est tenu le 24 février 2026 est validé.

Ordre du Jour :

1. Election des représentants du conseil municipal au sein de diverses commissions
2. Indemnité de Fonction des Elus
3. Désignation des délégué.es au Syndicat Départemental de l'Energies de l'Ariège (SDE09)
4. Désignation d'un.e délégué.es au Syndicat Mixte AGEDI
5. Désignation d'un.e Conseiller.e municipal en charge des questions de défense
6. Désignation des représentant.es du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Foix en CLSPD intercommunal
7. Désignation des délégué.es au comité de gestion du Boulodrome couvert Foix/ Montgailhard

8. Désignation des représentant.es du Conseil Municipal à l'association Trélivet
9. Désignation des délégué.es au Comité National d'Action Sociale CNAS
10. Désignation des délégués au Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises (PNR)
11. Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
12. Désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
13. Vote du nombre de représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS
14. Election des membres du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS

Questions diverses.

1. Désignation des membres des commissions communales

Rapporteur : Elisa BARBONE

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Aussi, je vous propose de créer sept commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil.

1. La Commission Prévention et bien vivre ensemble : Améliorer et maintenir la qualité de vie au quotidien dans la commune. La commission est responsable de la propreté, de l'esthétique des espaces publics, de la gestion des déchets, et de l'aménagement des espaces verts, tout en veillant à l'amélioration continue du confort et du bien-être des habitants.
 - Elisa BARBONE,
 - David ROMAGNOLI
 - Aurélie MARC, Sebastien VIDAL
 - Jean PUNTIL
 - Eric AYTER
 - Corinne TRIAY
 - Nathalie ARSEGUEL
 - Didier ICRE
 - Helene PONCY
 - Reyes CRUZ
 - Thibault BEYNEY

2. La Commission de la vie associative, économique et culturelle : Soutenir et dynamiser le tissu associatif local tout en développant l'offre culturelle de la commune. La commission coordonne les initiatives culturelles, organise des événements, et assure le bon fonctionnement des associations locales en facilitant leurs projets.
 - David ROMAGNOLI
 - Charlotte GERAUD
 - Aurélie MARC
 - Sebastien VIDAL
 - Nathalie CERT
 - Nathalie ARSEGUEL

- Thibault BEYNEY
 - Caroline DESCLAUX
3. La Commission Enfance Jeunesse : Assurer le lien entre la municipalité, les établissements scolaires et les familles, afin de garantir le bon fonctionnement des services scolaires et périscolaires, et veiller à la qualité de l'accueil et des infrastructures éducatives.
- Elisa BARBONE
 - Charlotte GERAUD
 - Sebastien VIDAL
 - Eric AYTER
 - Nathalie CERT
 - Marie-Sophie BARBARIA
 - Thibault BEYNEY
4. La Commission Finances : Gérer le budget de la commune et assurer une répartition optimale des ressources financières. Cette commission est responsable de la préparation, de l'ajustement et du suivi du budget municipal, ainsi que de l'évaluation des besoins financiers des différents services municipaux et projets à long terme.
- Elisa BARBONE
 - David ROMAGNOLI
 - Sebastien VIDAL
 - Éric AYTER
 - Nathalie ARSEGUEL
 - Hélène PONCY
 - Reyes CRUZ
5. La Commission Travaux/Projet d'aménagement : Superviser l'ensemble des projets liés aux travaux publics et à l'aménagement du territoire. La commission veille à la planification, la mise en œuvre et l'entretien des infrastructures tout en respectant les règles d'urbanisme, l'esthétique de la commune, et en intégrant les enjeux de développement durable.
- Elisa BARBONE
 - David ROMAGNOLI
 - Aurélie MARC
 - Sebastien VIDAL
 - Jean PUNTIL
 - Eric AYTER
 - Corinne TRIAY
 - Nathalie ARSEGUEL
 - Didier ICRE
 - Helene PONCY
 - Reyes CRUZ
 - Thibault BEYNEY
6. La Commission Communication : Assurer une communication efficace et transparente entre la mairie, les habitants, et les autres parties prenantes. La commission est responsable de la diffusion de l'information municipale, de la gestion des relations publiques et de l'amélioration de l'engagement citoyen.
- Charlotte GERAUD
 - Aurélie MARC
 - Didier ICRE
 - Caroline DESCLAUX

7. La Commission Ressources Humaines : Gérer et développer les ressources humaines de la commune en veillant à leur bien-être, à leur formation, et à l'optimisation des compétences. La commission s'assure du respect des réglementations du travail public et développe une politique RH cohérente avec les besoins de la commune.
- David ROMAGNOLI
 - Charlotte GERAUD
 - Aurélie MARC
 - Sebastien VIDAL
 - Nathalie ARSEGUEL

Le conseil municipal après avoir délibéré **décide à l'unanimité** :

D'ADOPTER la liste des commissions municipales suivantes :

1. Commission Prévention et bien vivre ensemble
2. Commission Vie associative, économique et culturelle
3. Commission Enfance, jeunesse
4. Commission Finances, affaires budgétaires et marchés
5. Commission Travaux/Projet d'aménagement
6. Commission Communication
7. Commission Ressources Humaines

2. Indemnités de fonction des élus

Rapporteur : Elisa BARBONE

Tableau récapitulatif des indemnités des élus à compter du 22 mars 2026

Fonction	Taux	Montant brut mensuel
Maire	50,00%	2 055.26 €
Adjoint 1	19,00%	780.99€
Adjoint 2	16,00%	657.68€
Adjoint 3	16,00%	657.68€
Conseiller délégué 1	8,00%	328.84 €
Conseiller délégué 2	8,00%	328.84€
Conseiller délégué 3	8,00%	328.84€
Conseillers municipaux	1,18%	48.50€

Le conseil municipal après avoir délibéré **décide à l'unanimité** :

D'APPROUVER la proposition du Maire

- **QU'A COMPTER** du 22 mars 2026 , le montant des indemnités de fonction du Maire, des adjoints titulaires d'une délégation et des conseillers municipaux est fixé aux taux suivants :

Maire : 50% de l'indice terminal de la fonction publique

1^{er} adjoint : 19% de l'indice terminal de la fonction publique

2^{ème} adjointe : 16% de l'indice terminal de la fonction publique

3^{ème} adjoint : 16% de l'indice terminal de la fonction publique

Conseillers délégués : 8% de l'indice terminal de la fonction publique

Conseillers municipaux : 1.18% de l'indice terminal de la fonction publique

Le conseil municipal fixe à 3 le nombre maximal de conseillers délégués pouvant bénéficier d'une indemnité.

3. Désignation des délégués au Syndicat Départemental d'Energies de l'Ariège

Rapporteur : Elisa BARBONE

Le conseil municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité :

De désigner :

Titulaire : Eric AYTER

Suppléant : Jean PUNTIL

4. Désignation d'un délégué au Syndicat Mixte Agedi

Rapporteur : Elisa BARBONE

Le conseil municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité :

De désigner :

Titulaire : Elisa BARBONE

Suppléant : Thibault BEYNEY

5. Désignation des représentants du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Foix en CLSP intercommunal

Rapporteur : Elisa BARBONE

Le conseil municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité :

De désigner :

Titulaire : Jean PUNTIL

Suppléant : Elisa BARBONE

6. Désignation d'un délégué à la défense

Rapporteur : Elisa BARBONE

Le conseil municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité :

De désigner :

Aurélie MARC

7. Désignation des délégués au Comité de gestion du boulodrome couvert Foix/Montgailhard

Rapporteur : Elisa BARBONE

Le conseil municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité :

De désigner :

Sébastien VIDAL et Didier ICRE

8. Désignation des représentants au conseil municipal à l'association Trélivet

Rapporteur : Elisa BARBONE

Le conseil municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité :

De désigner :

Elisa BARBONE et Sébastien VIDAL

9. Désignation des délégués au CNAS

Rapporteur : Elisa BARBONE

Le conseil municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité :

De désigner :

Titulaire élu : David ROMAGNOLI

Titulaire agent : Swanie BRUNET

10. Désignation des délégués de la commune au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises

Rapporteur : Elisa BARBONE

Le conseil municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité :

De désigner :

Titulaires : Aurélie MARC et Thibault BEYNEY

Suppléants : Didier ICRE et Nathalie CERT

11. Désignation des membres de la commission d'appel d'offres

Rapporteur : Elisa BARBONE

Le conseil municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité :

De désigner :

Titulaires : Hélène PONCY, Didier ICRE, Elisa BARBONE

Suppléants : Corinne TRIAY, Charlotte GERAUD, Sébastien VIDAL

12. Désignation des membres de la Commission Locale des Charges Transférées

Rapporteur : Elisa BARBONE

Le conseil municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité :

De désigner :

Titulaires : Elisa BARBONE, Nathalie ARSEGUEL

Suppléants : David ROMAGNOLI, Thibault BEYNEY

13. Vote du nombre de représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration du CCAS

Rapporteur : Elisa BARBONE

Le conseil municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité :

De fixer le nombre de représentants à 5 membres élus, 5 membres nommés.

14. Election des membres du conseil municipal au sein du CCAS

Rapporteur : Elisa BARBONE

Le conseil municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité :

D'élire au sein du CA du CCAS : Aurélie MARC, Jean PUNTIL, Corinne TRIAY, Caroline DESCLAUX, Hélène PONCY.

Questions et informations diverses :

- **Plan communal de sauvegarde :**
Document obligatoire qui recense le matériel disponible et indique le processus à suivre en cas de catastrophes naturelles.
La personne qui va nous aider à le finaliser (M. MALLET du CNPP) nous propose un RDV le 18 ou 19 mai en fin de journée. Il est important que cette réunion soit suivie par le plus grand nombre.
18 mai 2026 à confirmer
- **Logiroad :**
Visio avec Eric et Didier pour voir le fonctionnement du logiciel LOGIROAD faisant la synthèse des voiries communales.
Nouveau RDV pour une prise en main du logiciel.
Pour les mises à jour, accompagnement une fois par an.
Une note est attribuée à chaque voie selon l'état de la surface et l'état de la structure, grâce à ce diagnostic, ils ont établi un programme de rénovation.

Fin du conseil à 21h24.